

LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME DE MARINE LE PEN - RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France : une situation difficile

- 12 % des ménages franciliens vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- 10 000 décès de personnes seules dépendantes à cause de la canicule cet été dans notre Région, favorisés par la défaillance de notre système de santé et la vétusté des installations recevant le troisième âge.
- Le taux de chômage a augmenté de 14 %, rattrapant la moyenne nationale. Il explose chez les moins de 25 ans avec une hausse de 20 % d'août 2002 à août 2003.
- Avec 25 %, la chute de l'emploi industriel a atteint, en dix ans, le double de la moyenne nationale.
- Les faillites ont fait, en un an, un bond de 26 % avec près de 5 800 défaillances d'entreprises en six mois.
- Les investissements étrangers ont baissé de 30 % sans compter les délocalisations qui, chaque jour, se multiplient, avec leur cortège de licenciements.
- Le P. I. B. des Franciliens a subi une érosion de 10 % en cinq ans et le revenu disponible, en chute libre, est sur le point de rejoindre la moyenne nationale.
- Le poids de l'immigration clandestine mais aussi légale devient chaque jour plus asphyxiant pour l'économie et les structures sociales.
- La violence notamment à l'école, au dire même du conseil régional, est en hausse constante.
- Enfin, contrairement aux affirmations de monsieur Sarkozy, on ne maîtrise pas plus qu'avant la délinquance, on maîtrise juste mieux les statistiques.

Pour redresser cette Région, il faut croire en son avenir, en renforçant l'attractivité de celle-ci, il nous faut faire confiance à la formidable force de nos concitoyens qui souhaitent une politique digne, modeste mais honnête et efficace. Je suis convaincue que le futur se construit sans dogmatisme et sans a priori idéologique. En politique, tout n'est que cohérence et respect de la parole donnée.

1 – ÉDUCATION / FORMATION

« *Mieux former pour mieux travailler* »

- 1 - **Créer une carte d'identité scolaire infalsifiable** qui servira aussi de « pass-culture » et de « chèque scolaire ».
- 2 - **Développer les contrats régionaux d'apprentissage (dès 14 ans)** qui permettront de mieux adapter les formations proposées par la Région aux réels besoins du marché du travail.
- 3 - Procéder à un audit des services de formation professionnelle de la Région et en publier les résultats.
- 4 - **Expérimenter le chèque scolaire dans le cadre régional en respectant la carte scolaire** des établissements publics pour rééquilibrer les dépenses entre public et privé (3,6 % du budget pour 20 % de l'effectif scolarisé).
- 5 - **Renforcer le financement des systèmes de vidéosurveillance** et participer au financement de postes « d'adjoints techniques de surveillance et de sécurité » dans les lycées à risques sur le modèle des universités.

Et aussi...

- Recentrer la mission des établissements sur l'enseignement proprement dit en refusant les projets citoyens idéologiques contraires au principe de neutralité politique.
- Créer un « chèque scolaire » qui permettra l'achat des fournitures scolaires, et plus largement des livres dans l'ensemble des librairies franciliennes.
- Créer une « bourse du mérite » pour les lycéens franciliens ayant obtenu une mention au baccalauréat ou primés au concours général.
- Renforcer les postes de maîtres d'apprentissage et de conseillers de l'enseignement technologique.

2 – CULTURE / JEUNESSE / SPORT

« Libérer la culture pour épanouir la jeunesse »

1 - **Créer un « PASS-CULTURE » qui ouvrirait droit à des réductions sur les biens culturels** ou sportifs (livres, disques, spectacles vivants ou manifestations sportives) et qui remplacerait le très coûteux dispositif du « *chèque-culture* ».

2 - **Réorganiser le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) d'Ile-de-France. Les acquisitions devront respecter un certain quota d'œuvres françaises ou franciliennes** (principe d'exception culturelle qui est à la culture ce que la préférence nationale est aux affaires sociales). Régulièrement, certaines œuvres seront revendues sur le marché.

3 - **Associer des représentants du public** à la programmation et aux principes directeurs des organismes culturels rattachés à la Région (notamment futur établissement public de coopération culturelle fusionnant THECIF et IFOB : théâtre, cinéma, opéra et ballets en Île-de-France). La prise en compte des suggestions du public pourrait faire partie des conditions d'octroi d'une subvention.

4 - **Subordonner l'octroi de subventions** dans le cas général aux associations qui disposent déjà d'une ancienneté d'un an et d'un taux d'autofinancement suffisant (objectif de 50 %).

5 - **Participer à l'entretien du patrimoine d'Île-de-France** et faciliter son accès à tout public.

6 - **Participer au financement de sport-études en internat**

Et aussi...

- Promouvoir la culture qui se situe dans l'héritage du patrimoine français, notamment par des commandes publiques sur concours pour les différents métiers d'art.
- Organiser des « salons d'artistes indépendants » chaque année afin de donner une chance aux artistes qui ne plaisent pas au pouvoir.
- Privilégier les organismes rattachés à la Région comme le chœur Vittoria d'Île-de-France ou l'Orchestre national d'Ile-de-France.
- Participer financièrement aux événements sportifs exceptionnels (Jeux olympiques par exemple).

3 – SOLIDARITÉ RÉGIONALE

« Penser à ceux qui souffrent en améliorant leur quotidien »

1 - **Tripler le budget sur six ans consacré aux affaires sociales** qui ne représentent aujourd'hui sous la présidence de gauche que 1,8 % du budget. À cet effet, il conviendrait de le recentrer sur la solidarité régionale, notamment en faveur des personnes âgées et des handicapés.

2 - **Renforcer le budget d'aide aux mères de famille en difficulté** créé à la demande du FN.

3 - **Créer une ligne budgétaire spéciale au profit de la formation continue des mères de famille** qui voudraient revenir sur le marché du travail après avoir élevé un ou plusieurs enfants.

4 - **Humaniser et moderniser les maisons de retraite.**

5 - **Dans le cadre des expérimentations nationales. Le conseil régional pourrait s'autosaisir d'une mission ambitieuse en faveur de victimes de handicaps lourds** (enfants et adultes) pour lesquelles les structures nationales ou départementales s'avèrent être inadaptées.

6 - **Créer la Carte « Famille Île-de-France »** destinée à percevoir un crédit annuel ou une allocation de soutien pour les familles (à partir de trois enfants) et les parents d'enfants handicapés délivrée sans condition de ressources.

Et aussi...

- Exercer un contrôle sur les subventions aux associations à l'efficacité très incertaine et à caractère politique.
- Subventionner le transport des personnes à mobilité réduite en favorisant la liberté de choix entre plusieurs opérateurs et plusieurs formules.
- Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile pour les handicapés légers et les personnes âgées peu dépendantes, de préférence aux solutions collectives plus coûteuses et plus déstabilisantes.

4 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / POLITIQUE DE L'EMPLOI

« Libérer les énergies pour lutter contre l'insécurité sociale »

1 - **Faire prendre en charge à 100 % par la Région les frais d'analyse financière des PME-PMI** (artisans, commerçants, petits entrepreneurs) déjà lourdement fragilisées par une conjoncture dégradée et une pression fiscale insupportable alors qu'elles sont les premières structures créatrices d'emplois.

2 - **Bonifier les intérêts d'emprunts supportés par les entreprises** qui présentent des projets avec créations d'emplois à moyen et long terme.

3 - **Réaliser un audit des structures de formation** existantes de manière à mieux adapter les formations au marché du travail. De même réaliser un audit des structures de développement économique subventionnées par la Région, et favoriser une synergie de ces services au niveau départemental ou régional.

4 - **Interdire contractuellement les suppressions d'emplois dans les entreprises aidées par la Région**, sous peine de remboursement immédiat des aides accordées à celles-ci.

5- **Créer le « viager économique » pour permettre la transmission des outils de production** au bénéfice des repreneurs, cautionné par la Région sur trois ans.

Et aussi...

- Diminuer la charge bureaucratique, notamment dans les organismes externes dépendant de la Région qui a considérablement augmenté (services administratifs : + 68 %)
- Refuser les transferts de compétences qui ne seraient pas accompagnés des compensations financières garanties.

5 – URBANISME, LOGEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

« Améliorer la qualité de vie en aménageant notre territoire »

1 - **Soutenir la propriété immobilière en créant un programme spécifique d'« accession sociale à la propriété »** pour les familles françaises de condition modeste actuellement locataires.

2 - **Promouvoir une architecture douce et humaine**, respectueuse de l'environnement bâti ou naturel, et rééquilibrer l'offre de logement par l'accroissement des grands appartements pour permettre aux familles nombreuses françaises de s'installer.

3 - **Repenser tout l'urbanisme des entrées de ville** et en particulier encadrer l'usage anarchique des grands panneaux d'affichage.

4 - **Soutenir les refuges d'animaux** et développer des aides à l'adoption.

5 - **Soutenir les actions de propreté** et d'embellissement des villes.

Et aussi...

- Soutenir la recherche sur les énergies renouvelables. La biomasse et la géothermie, secondairement la cogénération industrielle, pourraient fournir des sources d'énergie alternatives intéressantes.
- Défendre le patrimoine naturel francilien.
- Promouvoir la vocation agricole de l'Île-de-France par un soutien à l'agriculture familiale, en particulier biologique et aux produits du terroir.
- Encourager le développement des espaces verts en petite couronne et de la forêt en grande couronne.
- Améliorer la qualité de l'eau en zone centrale comme sur l'ensemble du territoire.
- Rapprocher le traitement des déchets des lieux de collecte.
- Aider à la restauration de l'habitat ancien.
- Privilégier la ville classique et revitaliser les centres-villes en favorisant les commerces de proximité.
- Préserver et classer les villages ruraux d'Île-de-France.

« Améliorer l'offre de transport sans chasser les automobilistes »

1 - **Rétablir un équilibre entre le transport par automobile et les transports en commun.** L'automobiliste semble aujourd'hui désigné comme l'ennemi au motif qu'il pollue et qu'il ne s'insère pas dans les solutions collectivistes : les places de stationnement se raréfient et atteignent des prix prohibitifs, les couloirs protégés de bus réduisent la circulation automobile non pas d'une mais de deux voies. Le développement des transports en commun n'a donc pas pour effet de soulager le transport automobile, mais de le pénaliser. Au contraire, il conviendrait de développer les axes de circulation et d'augmenter leur capacité, et d'accroître les possibilités de stationnement en surface et en sous-sol.

2 - **Imposer un service minimum dans les transports en commun en cas de grève.** La Région, parce qu'elle participe et qu'elle finance les transports collectifs en Île-de-France, peut légitimement demander au STIF, à la RATP et à la SNCF d'instaurer un service minimum garanti.

3 - **Financer des parcs de stationnement gratuit à proximité des gares RATP et RER,** surtout en grande couronne, pour favoriser la complémentarité automobile/transports en commun. Plus précisément, l'accès à ces parcs de stationnement serait conditionné à la présentation de la carte orange, afin de favoriser l'intermodalité et non le stationnement gratuit des résidents.

4- **Privilégier les liaisons périphériques de banlieue à banlieue,** en réalisant de véritables bouclages autour de Paris (tant routiers que ferroviaires) et prolonger hors de Paris les lignes radiales de métro.

5 - **Rétablir la propreté, la régularité et la sécurité** dans les transports en commun.

Et aussi...

- Réactiver le contrat interrégional du Bassin parisien (Picardie, Haute-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Bourgogne) afin d'obtenir de véritables liaisons périphériques qui délestent Paris de la circulation de transit, tant pour le mode routier que pour le mode ferroviaire.
- Favoriser la mise en synergie des forces de l'ordre pouvant intervenir dans les gares SNCF et les stations RER, grâce à une autorité commune détenue par le préfet de région.
- Favoriser le transport de marchandises par voie d'eau en soutenant le projet d'infrastructure « Seine nord ».
- Favoriser les chantiers de transports combinés ferroviaires et fluviaux.
- Mieux penser le transport de marchandises en ville.

- Engager une politique résolue de défense des automobilistes

7 – RENDRE LA PAROLE AU PEUPLE

« Défendre les libertés et moraliser la politique régionale »

1 - **Proposer à l'ensemble des groupes représentés à la Région un « pacte anti-corruption »**, afin que le conseil régional n'applique, ni la loi du 3 juillet 2003, ni le décret RAFFARIN dispensant d'appel d'offres 95 % des marchés publics. Ces ordonnances permettraient en effet un recours aux « METP » qui étaient à l'origine de l'énorme scandale des marchés des lycées d'Île-de-France mis à jour par les élus du Front National.

2 - **Instaurer le référendum d'initiative populaire** pour tous les grands projets qui engagent lourdement les finances régionales.

3 - **Créer des centres régionaux d'apprentissage de la culture et des traditions françaises** pour faciliter l'insertion des populations qui désirent s'assimiler.